

Informations de base	
2020/0127(COD) COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement	Procédure terminée
Mesures pour un marché ferroviaire durable dans la perspective de la pandémie de COVID-19 Modification 2021/0437(COD) Subject 3.20.02 Transport ferroviaire de personnes et de marchandises 3.20.10 Entreprises et personnel de transport 3.20.11 Réseaux transeuropéens de transport 3.70.20 Développement durable Priorités législatives La réponse de l'UE face à la pandémie de Covid-19	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	TRAN Transports et tourisme		
Conseil de l'Union européenne			
Comité économique et social européen			
Comité européen des régions			